

Le 1^{er} juin 2022

PROCÈS-VERBAL de la vingt-huitième (28^e) assemblée générale annuelle de la **Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc.** tenue le 1^{er} juin 2022 au Club de Golf de Saint-Pacôme.

Membres
présents :

M^{mes}

Ariane Lord
Brenda-Gail Keating
Brigitte Pouliot
Claire P. Beaulieu
Dominique Gaudreau
Josée Gagnon
Josiane Martin
Julie Lemieux

Léda Villeneuve
Lorraine Blais
Maggie Caron
Marielle Dancause
Mélanie Martel
Marie-Pierre Dufresne
Nicole Généreux
Solange Morneau

MM.

Benoît Pilotto
Charles Lavigne
Donald Gagné
Étienne Bouchard
Gaétan Ouellet
Gaston Lagacé
Gérard Guyon
Gervais Darisse
Gilles Michaud
Jean Desjardins

Louis-J. Desjardins
Louis-Georges Simard
Louis Lahaye Roy
Olivier Lambert
Pierre Naidier Fanfan
Patrice Blais
Raymond Talbot
Rémi Pelletier
Rosaire Ouellet

Autres
Présences :

M^{mes}

Anik Briand
Aude St-Pierre Gagné
Émilie Dupont
Isabelle Chouinard
Jessy St-Onge
Pauline St-Pierre
Virginie St-Pierre Gagné

Lyne Rossignol
Ghislaine Chamberland
Geneviève Chevalier
Sophie Lévesque
Émilie Kuroczycki
Béatrice Pelletier
Lyne Roussel

MM.

Alexandre Jolicoeur
Pier-Luc Rivard
Maxime Paradis

Marcel Leclerc

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant constaté, monsieur Louis-J. Desjardins déclare l'assemblée ouverte à 15 h 40.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**AG-2022-343 IL EST PROPOSÉ PAR MME DOMINIQUE GAUDREAU
APPUYÉ PAR MME BRIGITTE POULIOT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE monsieur Louis-J. Desjardins soit nommé président d'assemblée;

QUE madame Marie-Pierre Dufresne soit nommée secrétaire d'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Marie-Pierre Dufresne, secrétaire d'assemblée, fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

**AG-2022-344 IL EST PROPOSÉ PAR M. DONALD GAGNÉ
APPUYÉ PAR MME SOLANGE MORNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et ratification de l'avis de convocation
5. Adoption du procès-verbal de la vingt-septième (27^e) assemblée générale annuelle de la SADC du Kamouraska inc. tenue le 16 juin 2021
6. Présentation et adoption du rapport du président et de la directrice générale
7. Présentation et adoption des états financiers audités au 31 mars 2022
8. Ratification des gestes posés par les administrateurs et les membres des différents comités de la SADC du Kamouraska inc.
9. Proposition pour le choix de l'auditeur
10. Élections des administrateurs
 - a. Comité de mise en candidature
 - b. Nomination d'un président d'élection
 - c. Nomination de deux scrutateurs
 - d. Présentation des mises en candidature
 - e. Élections
11. Propositions de l'assemblée
12. Levée de l'assemblée

4. LECTURE ET RATIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Marie-Pierre Dufresne, secrétaire d'assemblée, fait la lecture de l'avis de convocation. L'avis et le délai de convocation respectent les règlements généraux de la société.

**AG-2022-345 IL EST PROPOSÉ PAR M. GERVAIS DARISSE
APPUYÉ PAR M. ROSAIRE OUELLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE ratifier l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-SEPTIÈME (27^E) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SADC DU KAMOURASKA INC. TENUE LE 16 JUIN 2021

Tous les membres ayant reçu par courriel le procès-verbal de la 27^e assemblée, il est demandé par l'assemblée de ne pas en faire la lecture.

**AG-2022-346 IL EST PROPOSÉ PAR MME SOLANGE MORNEAU
APPUYÉ PAR MME CLAIRE P. BEAULIEU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le procès-verbal de la vingt-septième (27^e) assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc. tenue le 16 juin 2021 tel qu'il a été expédié aux membres préalablement.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur Louis-J. Desjardins, président et madame Anik Briand, directrice générale présentent leur rapport de l'année 2021-2022. Les points saillants de la dernière année qui sont inclus dans le rapport annuel sont passés en revue par la directrice générale supportée par l'équipe de permanents.

**AG-2022-347 IL EST PROPOSÉ PAR MME BRIGITTE POULIOT
APPUYÉ PAR M. ROSAIRE OUELLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le rapport du président et de la directrice générale tel qu'il a été présenté.

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 MARS 2022

Madame Jessy St-Onge Lemieux, comptable de la firme Mallette S.E.N.C., présente les états financiers annuels audités de la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc. au 31 mars 2022.

**AG-2022-348 IL EST PROPOSÉ PAR MME SOLANGE MORNEAU
APPUYÉ PAR M. GERVAIS DARISSE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter les états financiers audités de la SADC du Kamouraska inc. au 31 mars 2022.

8. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET PAR LES MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA SADC DU KAMOURASKA INC.

**AG-2022-349 IL EST PROPOSÉ PAR M. ROSAIRE OUELLET
APPUYÉ PAR M. BENOIT PILOTTO
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE ratifier les gestes posés par les administrateurs et les membres des différents comités de la SADC du Kamouraska inc. pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

9. PROPOSITION POUR LE CHOIX DE L'AUDITEUR

Mandaté lors de la dernière assemblée annuelle, le conseil d'administration a fait le choix du prochain auditeur pour trois ans à la suite d'un appel de soumission en janvier 2022. Après dépôt des soumissions, le mandat a été accordé à la firme Mallette S.E.N.C. pour les audits comptables des trois (3) dernières années de l'entente avec Développement économique Canada soit de 2022 à 2024.

Le conseil d'administration recommande de continuer avec la firme Mallette S.E.N.C. comme prévu.

**AG-2022-350 IL EST PROPOSÉ PAR M. GASTON LAGACÉ
APPUYÉ PAR MME SOLANGE MORNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'audition des livres comptables de la Société soit confiée à la firme Mallette S.E.N.C. pour l'année 2022-2023 comme convenue dans l'appel de soumission de janvier 2022.

10. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Le président informe l'assemblée que la procédure d'élection des administrateurs figurant aux règlements généraux prévoit le dépôt préalable des candidatures à un comité de mise en candidature. Comme le nombre de candidatures soumis ne dépasse pas le nombre de postes à combler, l'exercice ne nécessite pas de nomination de président d'élection ni de scrutateurs ni d'élection. Il invite donc la porte-parole du Comité de mise en candidature, Madame Solange Morneau, à nous présenter le rapport.

Le comité a reçu 3 bulletins de mise en candidature conformes sur 3 sièges à combler. Les 3 sièges à combler sont les suivants :

Siège #	Secteur	Candidat sortant	Candidat en nomination	Zone
1	Primaire	Louis J. Desjardins	Louis J. Desjardins	Ouest
3	Tertiaire	Josiane Martin	Josiane Martin	Ouest
5	Communauté	Marie-Pierre Dufresne	Marie-Pierre Dufresne	Centre

En conséquence, le comité de mise en candidature recommande à l'assemblée de reconduire les nominations de M. Louis-J. Desjardins au siège # 1 et de Mmes Josiane Martin et Marie-Pierre Dufresne aux sièges # 3 et # 5. Le conseil d'administration nommera un candidat au siège # 7 comme prévu aux règlements généraux.

AG-2022-351

**IL EST PROPOSÉ PAR M. BENOIT PILOTTO
APPUYÉ PAR M. GERVAIS DARISSE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'on accepte la recommandation du comité de mise en candidature de reconduire les nominations de M. Louis-J. Desjardins au siège # 1 (primaire) et de Mmes Josiane Martin et Marie-Pierre Dufresne aux sièges # 3 (tertiaire) et # 5 (communauté) et que le conseil d'administration nomme un candidat au siège # 7 (autre secteur).

11. PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mme Solange Morneau, directrice de CoÉco mentionne à l'assemblée le rôle important qu'a joué la SADC pendant la pandémie entre autres avec les enveloppes d'aide technique découlant du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) dont son organisation s'est prévalué pour un projet de capsules de sensibilisation pour les étudiants.

Mme Dominique Gaudreault, conseillère à la MRC de Kamouraska, profite de la tribune pour souligner la bonne et importante collaboration entre nos deux organisations et les équipes. Ce climat bénéficie aux entrepreneurs qui sont bien entourés d'une part et d'autres.

M. Maxime Paradis pose quelques questions complémentaires, notamment au niveau des impacts des hausses des taux d'intérêt et d'une inflation imminente.

Aucune autre proposition n'est amenée.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG-2022-352

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ROSAIRE OUELLET
APPUYÉ PAR M. RÉMI PELLETIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'assemblée soit levée à 16h48.

Ce procès-verbal a été adopté lors de la réunion du .

LOUIS-J. DESJARDINS, président d'assemblée

MARIE-PIERRE DUFRESNE, secrétaire
d'assemblée